STATUTS ET RÈGLEMENTS
NON UTILISATION DE LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

REUNION DU 09 NOVEMBRE 2026 A 14H00

INFORMATION

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La fiche anomalie FMI est obligatoire pour la prise en compte du dossier et dans les 48h après la rencontre. La fiche se trouve sur le site du district dans l'onglet documents puis FMI.

RAPPEL DU R.S. du D.V.O.F. Saison 2025 - 2026

44.4 –

Non utilisation de la Feuille de match Informatisée (FMI)

Au cours de la saison, l'équipe considérée (par la Commission Départementale compétente) comme responsable de l'impossibilité de recourir à la FMI encourt les sanctions suivantes :

- En cas de 1ère non-utilisation : avertissement
- En cas de 2ème non-utilisation : amende fixée dans *l'Annexe Financière du DVOF.*
- Pour toutes les non-utilisations suivantes, match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.

CHAMPIONNAT

U14 D3 / Unique / Poule A

Journée du 07 NOVEMBRE 2026

Osny F.C. 22	Fosses F. U. 21	Osny F.C. 22 responsable

Osny F.C. 22 AVERTISSEMENT

Motif : Aucune information sur la non-utilisation de la FMI.

U14 D4 / Unique / Poule C

Journée du 08 NOVEMBRE 2026

Arnouville F. As 21	Ermont A.S. 24	Arnouville F. As 21responsable

Arnouville F. As 21: AVERTISSEMENT

Motif : Aucune information sur la non-utilisation de la FMI

U14 D5 / Unique / Poule B

Journée du 08 NOVEMBRE 2026

Cosmo Taverny 22	E.S. Herblay 23	Cosmo Taverny 22 responsable

Cosmo Taverny 22: AVERTISSEMENT

Motif : Aucune information sur la non-utilisation de la FMI.

Anciens D2 / Unique / Poule A

Journée du 08 NOVEMBRE 2026

Montmagny Fc 32	F.C. Villiers Le Bel 31	Montmagny Fc 32 responsable

Montmagny Fc 32: AVERTISSEMENT

Motif : Aucune information sur la non-utilisation de la FMI.